

NOTICE D'INFORMATION - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La présente notice établie par **BPCE Assurances IARD** fournit des informations détaillées sur la politique de protection des données à caractère personnel (ci-après les « Données Personnelles ») de BPCE Assurances IARD en qualité de responsable de traitement.

La collecte et le traitement de vos Données Personnelles par BPCE Assurances IARD, sont régis par :

- le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ;
- la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite Loi Informatiques et Libertés ;
- toute réglementation applicable au traitement de vos Données Personnelles (délibérations de la CNIL, recommandations des autorités de contrôle).

Cette notice présente les raisons pour lesquelles BPCE Assurances IARD collecte et utilise des Données Personnelles. Elle indique également la manière dont les Données Personnelles sont conservées et protégées, ainsi que les droits dont vous disposez au regard des traitements mis en œuvre.

BPCE Assurances IARD vous informe que cette notice pourra être mise à jour afin de s'adapter aux évolutions de son organisation, de ses offres et des règles légales applicables et vous invite à en prendre régulièrement connaissance sur son site Internet.

Dans un souci de simplification, et à titre purement indicatif, il est apporté les précisions suivantes concernant la signification des termes utilisés par la réglementation :

- **Finalité** : signifie « objectif ».
- **Traitement** : signifie « utilisation de vos données personnelles ».
- **Délégué à la protection des données BPCE Assurances IARD** : signifie « votre interlocuteur afin d'exercer vos droits à la protection des données personnelles ».
- **Responsable de traitement** : signifie « la personne ou l'entité qui détermine les objectifs pour l'utilisation de vos données et la manière d'y parvenir ».

Qui sont les personnes dont les Données sont collectées ?

Vous êtes concerné par cette notice, si vous êtes :

- Client de BPCE Assurances IARD ou en relation contractuelle avec lui (souscripteur/adhérent, assuré) ;
- Bénéficiaire d'un contrat d'assurance ;
- Tuteur, curateur ou mandataire d'une personne sous protection juridique du client ;
- Représentant légal, mandataire social ou une personne habilitée du client dans le cadre d'un mandat/délégation de pouvoir ;
- Héritier ou ayant droit ;
- Toutes autres personnes physiques naviguant sur le site internet et/ou remplissant le formulaire de contact sur ce site internet.

Quels sont les engagements de BPCE Assurances IARD vis-à-vis de vos Données Personnelles ?

BPCE Assurances IARD s'engage à respecter les principes suivants :

- Vos Données Personnelles sont traitées uniquement pour des **finalités explicites, légitimes et déterminées**, liées à l'activité de BPCE Assurances IARD ;
- Seules les Données Personnelles **nécessaires** aux différents métiers et pour répondre aux obligations réglementaires BPCE Assurances IARD sont collectées et traitées ;

BPCE ASSURANCES IARD, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon – 75013 Paris. assurances.groupebpce.com. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)



- Vos Données Personnelles **ne sont pas conservées** au-delà du strict nécessaire ;
- Des **mesures de sécurité** appropriées protègent vos Données Personnelles ;
- Vous êtes **informé de manière transparente et claire** des traitements de vos Données Personnelles par BPCE Assurances IARD, ainsi que de **vos droits** en matière de protection des données.
- Vos Données Personnelles ne sont communiquées qu'à des **destinataires légitimes**, en lien avec l'activité de BPCE Assurances IARD ou de ses obligations réglementaires.

Auprès de qui BPCE Assurances IARD collecte vos Données Personnelles ?

BPCE Assurances IARD collecte les Données Personnelles **directement auprès de vous** (par exemple : lors d'une souscription ou du traitement d'un sinistre, d'une demande d'information, une réclamation, une enquête de satisfaction...). Cependant, il peut aussi collecter des Données Personnelles auprès d'autres sources.

Les Données Personnelles collectées par BPCE Assurances IARD proviennent principalement de son **réseau de distribution** (Banques Populaires, Caisses d'Epargne et courtiers agréés).

BPCE Assurances IARD collecte aussi des Données Personnelles auprès de tiers, tels que :

- Ses délégataires de gestion, prestataires ou sous-traitants ;
- Ses partenaires (experts, professionnels de santé, ...) ;

Les autorités de contrôle compétentes et fournisseurs de données en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme ;

La gendarmerie, le tribunal de grande instance, la police, les enquêteurs civils en matière de gestion des sinistres et lutte contre la fraude ;

À quelles fins vos Données sont-elles collectées et utilisées ?

BPCE Assurances IARD a besoin de recueillir certaines **Données** vous concernant et ce, pour les finalités suivantes :

- **Fournir à ses clients les produits d'assurance et services qu'ils ont souscrits ou souhaitent souscrire**

Il s'agit pour BPCE Assurances IARD de pouvoir exécuter un contrat d'assurance conclu ou à conclure.

La passation, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance nécessitent le recueil et le traitement des Données des clients. A défaut, BPCE Assurances IARD ne sera pas en mesure de conclure ou d'exécuter le contrat qui la lie à ses clients.

- **Répondre à ses obligations légales et réglementaires**

Afin de répondre à ses obligations en matière de prévention et de détection des fraudes, de traçabilité des transactions liées à des opérations d'assurances, de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, BPCE Assurances IARD doit recueillir les Données de ses clients. A défaut, BPCE Assurances IARD ne sera pas en mesure de poursuivre sa relation d'affaires avec ses clients.

- **L'Intérêt légitime de BPCE Assurances IARD à mettre en œuvre le traitement**

BPCE Assurances IARD peut invoquer son « intérêt légitime » à traiter les Données de ses clients en particulier lorsqu'elle se trouve face à des situations qui peuvent présenter des risques pour son activité.

Les traitements basés sur l'« intérêt légitime » permettent à BPCE Assurances IARD d'assurer la sécurité du réseau informatique et des Données, de contrôler l'accès à ses locaux mais également d'améliorer la gestion de sa relation client, ses produits et ses services, ses activités de prospection, son profilage marketing, incluant la combinaison de Données à des fins d'analyses ou d'anonymisation, et enfin pour ses activités d'audit et d'inspection.

Ces traitements sont mis en œuvre en prenant en compte les intérêts et les droits fondamentaux de ses clients.

BPCE ASSURANCES IARD, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon – 75013 Paris. assurances.groupebpce.com. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)



BPCE Assurances IARD peut évaluer les risques liés aux demandes de souscription sur la base d'un processus de prise de décision automatisée, incluant une intervention humaine, aboutissant à une décision d'octroi d'un contrat d'assurance ou non. **Les clients ont le droit de présenter leurs observations et de contester la décision prise à l'issue de ce processus.**

- **Finalités soumises au consentement de ses clients**

BPCE Assurances IARD entend soumettre certains traitements de Données de ses clients au recueil du consentement de ces derniers. Dans ces cas, ils seront sollicités pour consentir, de manière spécifique, à la collecte et au traitement de leurs Données pour des finalités explicites.

Par exemple, toute prospection commerciale sera soumise à leur consentement préalable s'ils ne sont pas clients de BPCE Assurances IARD, ou s'ils sont clients de BPCE Assurances IARD mais que la prospection porte sur des produits qui ne sont pas analogues à ceux qu'ils ont déjà acquis. Le transfert des Données des clients de BPCE Assurances IARD vers des partenaires tiers sera également soumis à leur consentement préalable.

Pour connaître les **catégories de Données traitées** et leurs **sources**, et disposer du **détail des finalités** de recueil des Données de ses clients, veuillez-vous reporter au tableau des traitements de données personnelles en annexe de ce document.

- **Cookies et autres traceurs**

On entend par Cookies ou autres traceurs, les traceurs déposés et lus par exemple lors de la consultation d'un site internet, de la lecture d'un courrier électronique, de l'installation ou de l'utilisation d'un logiciel ou d'une application mobile.

Lors des visites des clients sur le site internet de BPCE Assurances IARD, des cookies et des traceurs peuvent être installés sur leurs équipements (ordinateurs, smartphones, tablettes numériques, etc.).

Vous pouvez consulter, sur les supports concernés, la politique cookies mise en œuvre. Lorsque cela est nécessaire, BPCE Assurances IARD recueille votre consentement préalablement à l'installation sur votre équipement terminal de tels traceurs mais également lorsqu'il accède à des données stockées sur votre équipement. La durée de vie de ces traceurs est de 13 mois maximum.

Qui a accès aux Données des clients ?

BPCE Assurances IARD prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des Données qu'elle a collectées mais aussi leur confidentialité, c'est-à-dire s'assurer que seules les personnes autorisées y accèdent.

Seules les personnes habilitées en raison de leurs activités au sein des services compétents de BPCE Assurances IARD, en charge des traitements correspondants, ont accès aux Données des clients dans la limite de leurs habilitations.

De même, les prestataires ou partenaires de BPCE Assurances IARD peuvent avoir accès aux Données des clients de cette dernière en tant que de besoin et de manière sécurisée dans le cadre de l'exécution de sa prestation d'assurance.

A ce titre, BPCE Assurances IARD peut être amené à communiquer certaines des données à caractère personnel de ses clients aux entités suivantes au sein du Groupe BPCE :

- BPCE S.A. agissant en qualité d'organe central du Groupe BPCE, afin qu'il puisse satisfaire aux différentes missions qui lui sont dévolues par la loi, au bénéfice du Groupe, notamment en matière de déclarations prudentielles auprès de toute autorité de régulation compétente, ou aux fins de gestion de la gouvernance des données pour le compte des établissements du Groupe BPCE.
La gouvernance des données désigne l'organisation et les procédures mises en place pour encadrer les pratiques de collecte et d'utilisation des données au sein du Groupe BPCE, et optimiser l'efficacité de l'usage de ces données dans le respect du cadre juridique et déontologique
- toute entité du Groupe BPCE, en vue de
 - o la présentation des produits ou services gérés par ces entités
 - o l'étude ou l'élaboration de tous types de contrats ou d'opérations



- en cas d'entrée en relation contractuelle avec ladite entité, l'actualisation des données relatives à l'état civil, la situation familiale, patrimoniale et financière, le statut fiscal, l'utilisation des produits et/ou services souscrits ou leur recouvrement
- toute entité du Groupe BPCE, en cas de mise en commun de moyens techniques, notamment informatiques pour le compte du Groupe. A cet effet, les données personnelles concernant les clients de BPCE Assurances IARD pourront être pseudonymisées ou anonymisées à des fins de recherches et de création de modèles statistiques.
La pseudonymisation signifie que les données en question ne pourront plus être reliées à la personne sans avoir recours à des informations complémentaires, conservées séparément et soumises à des mesures techniques et organisationnelles destinées à garantir que les données initiales ne peuvent plus être attribuées à une personne physique identifiée ou identifiable

Mais également à des tiers tels que :

- Les prestataires du Groupe BPCE, en cas de mise en commun de moyens techniques, notamment informatiques pour le compte du Groupe ;
- Les entreprises qui assurent le suivi ou la réparation de vos sinistres ;
- Les prestataires, sous-traitants ou délégataires de gestion liés contractuellement à BPCE Assurances IARD pour l'exécution de tâche ou prestation confiées par BPCE Assurances IARD ;
- Les co-assureurs et réassureurs de BPCE Assurances IARD, et s'il y a lieu les organismes d'assurance ou les organismes sociaux ;
- Toute personne intéressée au Contrat : assurés, personnes ayant souscrit ou adhéré à un contrat BPCE Assurances IARD, bénéficiaires des contrats et s'il y a lieu leurs ayants droit et représentants ;
- Les autorités judiciaires, financières ou d'autres organismes gouvernementaux ;
- Certaines professions réglementées, tels que les avocats, huissiers, notaires, professionnels de santé ou cabinets d'audit (internes ou externes) ;
- Les entreprises qui assurent et garantissent les sinistres majeurs atteignant les clients ;
- les autorités financières, judiciaires ou agences d'État, organismes publics sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation notamment : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, CNIL, TRACFIN, Direction générale des Finances publiques, AGIRA, Caisse des dépôts et des Consignations, Groupement d'Intérêt Public Union Retraite, Agence de Lutte contre la Fraude à l'Assurance (ALFA).

Dans l'éventualité où certains de ces destinataires se situeraient en dehors de l'Union européenne, BPCE Assurances IARD s'assure que ces derniers possèdent une protection suffisante au regard de leurs législations locales ou de leurs engagements contractuels en matière de traitement des données personnelles.

Dans cette hypothèse, sur simple demande, nous pouvons vous fournir la liste des pays où nous traitons vos données ainsi qu'une copie des garanties appropriées.

Quelles mesures de sécurité sont mises en place afin de protéger vos Données Personnelles ?

BPCE Assurances IARD met en place des mesures organisationnelles et techniques pour préserver la sécurité de vos Données personnelles. Les données sensibles, et en particulier les données de santé, font l'objet de mesures de sécurité spécifiques. Les personnels dûment habilités et formés sont les seuls à pouvoir y accéder.

En cas de violation de vos Données personnelles susceptible de présenter un risque pour vos droits et libertés, BPCE Assurances IARD a l'obligation de notifier l'incident à la CNIL et de vous en informer dans les meilleurs délais pour vous permettre de prendre toute mesure utile.

Combien de temps sont conservées vos Données ?

Une fois les finalités de traitement des Données atteintes, et en tenant compte des éventuelles obligations à conserver certaines Données, BPCE Assurances IARD ne conserve plus vos Données.

La durée de conservation est variable et dépend de la nature des Données et des finalités poursuivies par le traitement.



Pour connaître les durées de conservation des Données de ses clients, veuillez-vous reporter au tableau en annexe de ce document.

Transferts internationaux de Données Personnelles

Lorsque des transferts de Données Personnelles sont effectués à destination de pays situés en dehors de l'Union Européenne y compris dans des pays qui ne confèrent pas un niveau de protection des données équivalent à celui de l'UE, BPCE Assurances IARD s'engage à ce que ces transferts soient réalisés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires communautaires applicables.

Les actions de profilage

Le profilage consiste à utiliser des Données Personnelles pour établir un profil individualisé, concernant une personne en particulier en vue d'analyser ou prédire ses intérêts, son comportement ou d'autres attributs.

Dans le cadre de votre relation avec BPCE Assurances IARD, celui-ci peut utiliser des techniques pour réaliser des segmentations et des sélections marketing qui ne produisent **pas d'effet sur votre Contrat**. Elles ont pour but d'améliorer de manière continue les relations assurantielles et de vous proposer les offres de produits et services les mieux adaptés à vos besoins.

Utilisation de l'IA chez BPCE Assurances IARD

Qu'est-ce que l'Intelligence Artificielle (IA) ?

L'intelligence artificielle (IA) désigne un ensemble de technologies permettant aux systèmes d'information de simuler des capacités humaines telles que l'apprentissage, la compréhension et la prise de décision. En termes simples, l'IA permet aux machines de traiter et d'analyser des données pour accomplir des tâches de manière autonome.

Quel est l'usage de l'IA chez BPCE Assurances IARD ?

La technologie de l'IA peut être utilisée pour améliorer les performances et la productivité de BPCE Assurances IARD en automatisant des processus ou des tâches. L'IA permet également d'optimiser le Service Client en améliorant la rapidité du traitement de vos contrats.

Quels sont les droits vos droits ?

Vous disposez de plusieurs droits relatifs aux traitements de vos Données Personnelles par BPCE Assurances IARD :

- Le **droit d'accès** à vos Données Personnelles ;
- Le **droit de rectification et d'effacement** de vos Données Personnelles, dans la mesure permise par la loi ;
- Le **droit de demander la limitation** du traitement relatif à vos Données Personnelles ;
- Le **droit à la portabilité** de vos Données Personnelles, c'est-à-dire le droit de recevoir une copie des Données Personnelles collectées à l'aide de procédés automatisés par BPCE Assurances IARD pour conclure ou exécuter votre Contrat. Lorsque cela est techniquement possible, vous pouvez demander que BPCE Assurances IARD transmette cette copie à un tiers.

Vous disposez également du droit de :

- **Retirer votre consentement** à tout moment pour les traitements de vos Données fondés sur la base légale du consentement ;
- **Vous opposer** au traitement de vos données pour motif légitime, en nous indiquant le(s) traitement(s) concerné(s) et les raisons.
- Introduire une **réclamation** auprès d'une autorité de contrôle (**en France, la CNIL : www.cnil.fr**).

En outre, vous avez la possibilité de communiquer à BPCE Assurances IARD des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos Données après votre décès.



Comment exercer vos droits ?

Toute demande relative à l'exercice de vos droits (visés ci-dessus), doit être adressée au service du Délégué à la Protection des Données de BPCE Assurances IARD dont les coordonnées sont les suivantes :

Data Protection Officer BPCE Assurances IARD

Direction Conformité
7 promenade Germaine Sablon
CS 11440 - 75709 Paris cedex 13
assur-nonvie-dpo@bpce.fr

Vous devez, lorsque vous exercez vos droits par courrier ou par email, justifier de votre identité. Cependant, si des doutes raisonnables persistent quant à l'exactitude de votre identité, BPCE Assurances IARD pourra vous demander des informations supplémentaires apparaissant nécessaires y compris, lorsque la situation l'exige, la photocopie signée d'un titre d'identité.

Pour les communications électroniques à des fins de prospection :

Les clients de BPCE Assurances IARD peuvent également choisir, à partir de leur compte en ligne, les types de communications électroniques qu'ils souhaitent recevoir ou non, et se désinscrire, de façon définitive ou temporaire, de chaque catégorie ou de l'ensemble des communications.

Un lien de désinscription (pour les courriels) ou un numéro de désabonnement (pour les SMS/MMS) figure par ailleurs sur chaque communication électronique que BPCE Assurances IARD leur envoie.

En cas de désaccord :

En cas de désaccord persistant concernant le traitement de vos Données Personnelles, vous pouvez porter réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (en France, la CNIL : www.cnil.fr) à savoir celle du pays de l'Espace Economique Européen dans lequel se trouve votre résidence habituelle, ou votre lieu de travail ou le lieu où la violation présumée de la réglementation aurait été commise.



Annexe : tableau des traitements de données personnelles

Finalité de traitement	Type(s) de données	Durée de conservation	Fondement juridique
Passation, gestion et exécution d'un contrat d'assurance	Données nécessaires à l'identification et aux coordonnées, relatives à la situation familiale et aux habitudes de vie, aux informations sur l'activité professionnelle, à la situation économique et financière, aux moyens de paiement, aux comportements et relatives aux données de santé permettant d'évaluer un sinistre.	Entre 5 et 20 ans à compter de la fin du contrat ou de la clôture du dernier sinistre, en fonction de vos garanties. En cas de dommages corporels résultant de la responsabilité civile, les données sont conservées jusqu'à la fin du délai de prescription.	Exécution du Contrat
Gestion des demandes et réclamations		5 ans à compter de la clôture de la réclamation.	Consentement pour le traitement des données de santé
Enregistrement des conversations téléphoniques		10 jours à compter de l'enregistrement. Cependant, certains enregistrements peuvent être conservés 6 mois pour des raisons de sûreté de l'entreprise. En cas de Mise En Gestion Immédiate (souscription) et avenant baisse de gamme les enregistrements sont conservés 5 ans.	Intérêt légitime de BPCE Assurances IARD
Lutte contre la fraude		5 ans maximum à compter de la clôture du dossier de fraude. Lorsqu'une procédure judiciaire est engagée, les données sont conservées jusqu'au terme de la procédure judiciaire.	Intérêt légitime de BPCE Assurances IARD
Exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, mise en œuvre de dispositifs de contrôle, notamment en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme		5 ans à compter de la clôture des comptes, ou de la cessation de la relation d'affaires ou à compter de l'exécution des opérations	Obligation légale
Gestion des flux financiers liés au contrat d'assurance		10 ans après le paiement.	Intérêt légitime de BPCE Assurances IARD
Veille, conception, développement et suivi de l'activité commerciale		2 ans et 3 mois à compter de la fin de votre contrat si vous êtes client ou à compter du dernier contact si vous n'êtes pas client.	
Evolution et maintenance des outils informatiques		3 ans à compter de l'enregistrement de l'incident.	
Etudes techniques et gestion des risques assuranciers		5 ans glissants à la date du jour.	
Cookies	Données de connexion liées à l'utilisation de nos services en ligne, d'identification et d'authentification, données de navigation	13 mois maximum à compter de la date de dépôt du traceur	Intérêt légitime de BPCE Assurances IARD Consentement pour les traceurs nécessitant le consentement de l'Internaute
Gestion des Jeux et Concours	Données d'identification et de contact	2 ans à compter de la fin du Jeu ou du Concours. 5 ans à compter de la fin du Jeu ou du Concours pour les gagnants, pour des raisons de contrôles auprès de l'URSSAF.	Consentement

BPCE ASSURANCES IARD, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon – 75013 Paris. assurances.groupebpce.com. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)

